

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 21 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt et un du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le quinze décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle Cap Périaz à Anancy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

9 JANV. 2024

Déposée en
Préfecture le

8 JANV. 2024

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilal BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Jean-François DEGENNE, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Lola CECCHINEL à Alexandre MULATIER-GACHET, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Fabienne DULIEGE à David DUBOSSON, Gilles FRANÇOIS à Marc ROLLIN, Aurélie GUEDRON à Alexandra BEAUJARD, Christian MARTINOD à Franck BOGEY, Pierre-Louis MASSEIN à Samuel DIXNEUF, Thomas MESZAROS à Jean-Luc RIGAUT, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Michel MUGNIER-POLLET à Jean-Pascal ALBRAN, Agnès PRIEUR-DREVON à Bruno LYONNAZ, Guillaume TATU à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Gilles VIVIANI à Jacques ARCHINARD

Etaient excusé(e)s

Patrick BOSSON, Sandrine DALL'AGLIO, Frédérique KHAMMAR, Christophe PONCET

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20231221-13306-DE-1-1
en date du 08/01/24 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-333

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) - APPROBATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2027

Charlotte JULIEN, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1511-7 ;

Vu la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ;

Vu l'arrête préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2018-0066 en date du 21 décembre 2018 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération « Grand Annecy » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente du Grand Annecy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2021-220 du 30 septembre 2021 relative à la stratégie de développement économique du Grand Annecy ;

Considérant que l'économie sociale et solidaire (ESS) est une manière d'entreprendre à part entière, dont le fonctionnement et les activités sont fondés sur des principes démocratiques, de solidarité et d'utilité sociale ;

Considérant que le soutien à l'innovation sociale et environnementale est génératrice d'emplois locaux et favorise la dynamique territoriale et l'attractivité du Grand Annecy ;

Considérant que le Grand Annecy souhaite encourager le développement de l'économie de proximité et accompagner le développement de l'ESS sur son territoire ;

Présentation

Dans le cadre de sa stratégie de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire, le Grand Annecy souhaite présenter sa feuille de route ESS pour la période 2023-2027. Celle-ci permettra de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre dans les années à venir. Cette feuille de route a été co-construite grâce aux contributions des partenaires stratégiques du Grand Annecy en matière d'ESS (ESS'TEAM, Innovales, France Active, la CRESS AURA) et des avis de structures de l'ESS recueillis lors de la consultation publique sur la plateforme « je participe » du Grand Annecy.

Contexte

A l'échelle de l'Agglomération, l'ESS représente une composante importante de l'économie de proximité, soit 9,4 % des établissements de l'agglomération et 8,6 % des salariés du territoire. L'ESS, par sa dimension transversale, est notamment présente sur le territoire dans les filières suivantes : insertion, tourisme, économie circulaire, environnement, alimentation, industrie, artisanat, énergie etc.

Le Grand Annecy a souhaité apporter une définition plus spécifique de l'ESS permettant de lui conférer une dimension portée davantage sur les enjeux de transition sociales et environnementales. Elle est ainsi définie comme suit :

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une alternative au mode d'entreprendre actuel, proposant une autre façon de faire de l'économie ; soucieuse de ses responsabilités sociétales, de la qualité des emplois locaux qu'elle crée et de son impact environnemental.

La stratégie de soutien à l'ESS du Grand Annecy, s'articule autour de trois axes principaux :

- AXE 1 – Promouvoir l'ESS : communiquer et sensibiliser
- AXE 2 – Co-Construire la feuille de route ESS
- AXE 3 – Développer des partenariats ESS avec les réseaux existants.

La feuille de route ESS du Grand Annecy 2023-2027 est donc le résultat de l'Axe 2 de la stratégie de soutien à l'ESS du Grand Annecy.

Les enjeux fondamentaux de cette feuille de route reposent sur quatre objectifs :

- Mobiliser les acteurs : impliquer les différentes parties prenantes, ce comprenant les acteurs historiques de l'ESS, les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens, pour créer des synergies d'actions et de coopérations.
- Favoriser l'entrepreneuriat social : encourager l'émergence et le soutien aux entreprises cherchant à combiner développement économique et impact social et environnemental.
- Soutenir l'innovation sociale : encourager le développement d'initiatives sociales et environnementales innovantes afin de répondre aux défis du territoire.
- Renforcer la visibilité et la reconnaissance : sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, publics et privés sur l'importance de l'ESS et de son rôle sur le territoire.

Afin d'élaborer cette feuille de route, le Grand Annecy a travaillé avec différents acteurs clés du territoire en matière d'ESS, notamment ESS'TEAM, le réseau des acteurs de l'ESS des Savoie.

De cette concertation a découlé une proposition de plan d'actions se déclinant en trois axes stratégiques, et 32 actions :

AXE 1 – FACILITER LE RAYONNEMENT DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

ACTION A – Apporter de la visibilité aux acteurs de l'ESS

- Action A1 - Réaliser un guide digital de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire du Grand Annecy
- Action A2 - Rendre les structures de l'ESS visibles sur les canaux de communication du Grand Annecy
- Action A3 - Former les agents et les élus du Grand Annecy à l'ESS
- Action A4 - Faire connaître les acteurs de l'ESS sur le territoire par l'organisation de visites pour les élus et les agents
- Action A5 – Soutenir l'organisation des événements ESS et notamment du mois de l'ESS
- Action A6 – Faire découvrir les modèles de l'ESS aux entreprises « conventionnelles » du territoire

ACTION B – Soutenir la création de l'Académie de l'ESS

- Action B1 - Accompagner la réflexion sur la création de l'Académie de l'ESS

ACTION C – Développer des partenariats avec les acteurs institutionnels de l'ESS

- Action C1 - Adhésion au réseau national des collectivités engagés dans l'ESS : le RTESS
- Action C2 – Renforcement de la coopération et de la mise en réseau des acteurs de l'ESS
- Action C3 - Co-construire avec la CRESS-AURA des animations de mise en valeur de l'ESS afin de s'inscrire dans une logique de collaboration et d'échanges de bonnes pratiques avec les autres collectivités de la région.
- Action C4 - Devenir partenaire de projets de déploiements de l'ESS au niveau local, régional et européen

AXE 2 – SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE L'ESS

ACTION D – Soutenir et faciliter l’entrepreneuriat social

- Action D1 - Participer à la gouvernance des SCIC dans lesquelles l’Agglomération a acquis des parts sociales
- Action D2 - Formaliser une stratégie de participation du Grand Anancy dans les SCIC

ACTION E – Accompagner le changement d’échelle des structures de l’ESS

- Action E1 - Créer un Fonds de Subvention pour soutenir les projets d’ESS
- Action E2 - Recenser les besoins en matière de formation des acteurs de l’ESS
- Action E3 - Créer en partenariat avec l’USMB un parcours de formation en matière d’ESS
- Action E4 - Former les structures de l’ESS aux outils leur permettant de monter en compétence
- Action E5 - E5 - Lancer un Appel à Projet pour accompagner la montée en compétence des acteurs de l’ESS
- Action E6 - Consolider des partenariats avec les incubateurs existants pour faciliter l'accès des pépinières du Grand Anancy aux porteurs de projets lorsqu'ils s'inscrivent dans les thématiques soutenues par les pépinières (Ex Innovales Galileo et Quai 225)
- Action E7 - Donner de la visibilité aux offres d'accompagnement et de financement des projets ESS afin de créer une dynamique de réseau sur le territoire du Grand Anancy

AXE 3 – ACCOMPAGNER LES INITIATIVES PERMETTANT UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOUTENABLE ET SOLIDAIRE

ACTION F - Faciliter les coopérations entre entreprises « conventionnelles » et structures de l’ESS dans les filières stratégiques

- Action F1 - Créer un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) afin d'accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises pour soutenir la réalisation du Pacte pour le Climat et structurer les filières sur le territoire.
- Action F2 - Soutenir les objectifs du Plan Alimentaire Territorial (PAT)
- Action F3 - Continuer à faciliter les accès aux gisements aux acteurs du réemploi et de l'économie circulaire et développer des partenariats
- Action F4 - Accompagner et enrichir la réflexion autour d'un Pôle d'Economie Circulaire
- Action F5 - Créer des groupes de travail entre les Directions de l'Agglomération et avec les acteurs du territoire selon les thématiques des projets identifiés (groupes techniques pour la transversalité des projets)

ACTION G – Soutenir l’employabilité pour améliorer la cohésion sociale et territoriale

- Action G1 - Faciliter la mise en relation des entreprises recrutantes et des personnes en réinsertion socioprofessionnelles
- Action G2- Faciliter et améliorer l’accès aux différentes options de mobilité pour toutes et tous
- Action G3 - Soutenir les structures d'insertion dans leur missions d'insertion, de création d'emplois et de cohésion sociale

ACTION H – Intégration de l’ESS dans les politiques publiques

- Action H1 - Connaître les acteurs de l’ESS avec lesquels collaborer et systématiser le sourcing
- Action H2 - Informer et sensibiliser les agents de la collectivité sur les offres des structures de l’ESS
- Action H3 - H3 - Intégrer davantage de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
- Action H4 - Déployer le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)

La Feuille de route ESS 2023-2027 est annexée en pièce jointe.

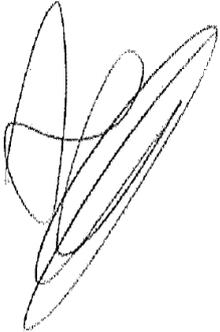
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'approuver la feuille de route Economie Sociale et Solidaire du Grand Annecy, pour la période 2023-2027.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.